**Accompagnant des élèves en situation de handicap**

**L’établissement :**

Le LFKL appartient au réseau des lycées français de l’AEFE. Ce système éducatif permet aux étudiants scolarisés dans l’établissement de suivre un cursus au travers de 139 autres pays, dans 522 établissements.

Ouvert en 1962, le Lycée Français de Kuala Lumpur (LFKL) est un établissement à but non lucratif, homologué par le ministère de l’Éducation nationale française et conventionné avec l’AEFE.

Le LFKL, comme la plupart des écoles françaises à l’étranger, est un établissement à gestion privée, géré par différentes instances décisionnelles et consultatives.

Le LFKL Bhd. en tant que société de droit malaisien, est géré par un conseil d’administration composé de parents élus.

Reconnu pour son plurilinguisme, le LFKL prend en compte la diversité de ses élèves et propose un cursus adapté tout au long de leur scolarité.
Des langues étrangères sont enseignées dès la maternelle par groupe de niveau via des activités éducatives.

A la rentrée 2023 le LFKL accueillera dans ses locaux les élèves de la DSKL, école allemande de Kuala Lumpur.

**Description du poste**

**Collaborer**

L’AESH est membre à part entière de la communauté éducative

Coopération et Participation à la mise en œuvre du Projet de scolarisation

Sous contrôle des enseignants, l’ AESH a vocation à favoriser l’autonomie de l’élève, sans se substituer à lui, sauf lorsque c’est nécessaire.

Conditions d’une bonne collaboration AESH/ Enseignant

Connaître les rôles et missions de chacun.

Apprendre à se connaître.

Régler les questions de responsabilité et d’autorité dans la classe.

Placer le projet de l’élève au centre des pratiques de chacun.

Reconnaître l’enseignant comme garant du contrat didactique.

Échanger sur des temps formels et informels.

Mettre en place des outils d’observation et de liaison AESH/Enseignant.

Définir les modalités de fonctionnement dans le binôme enseignant/AESH.

Collaborer avec la famille

Échange et co-construction autour du projet de vie de l’enfant.

Dans le cadre du contrat à l’étranger, la famille est dans la majeure partie des cas, l’employeur.

Collaborer avec différents partenaires extérieurs à l’école

Autres intervenants dans le cadre du Parcours : thérapeutes, rééducateurs, ...

**Accompagner**

Favoriser la conquête de l’autonomie

Observer / Écouter / Échanger / Proposer

Ne pas faire à la place : savoir se mettre en retrait.

Laisser l’élève se confronter aux difficultés en le sécurisant.

Selon les besoins de l’élève l’AESH pourra intervenir dans les domaines suivants :

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne :

Assurer les conditions de sécurité et de confort.

Observer et transmettre les signes révélateurs d’un problème de santé

Accompagnement dans l’accès aux apprentissages

En lien avec une concertation régulière avec l’équipe éducative.

Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences

Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l’accès aux activités d’apprentissage, comme pour la structuration dans l’espace et dans le temps.

Faciliter l’expression du jeune, l’aider à communiquer

Rappeler les règles d’activités dans les lieux de vie considérés.

Contribuer à l’adaptation de la situation d’apprentissage.

Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l’application des consignes.

Assister le jeune dans l’activité d’écriture, la prise de notes.

Appliquer les consignes pré- vues lors des aménagements des conditions de passation des épreuves d’examens ou de concours et dans les situations d’évaluation.

Accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

Participer à la qualité de l’accueil en favorisant la mise en confiance de l’élève.

Favoriser la communication et les interactions entre l’élève et son environnement.

 Sensibiliser l’environnement de l’élève au handicap et prévenir les situations de conflits ou d’isolement.

 Favoriser la participation aux activités prévues dans tous les lieux de vie.